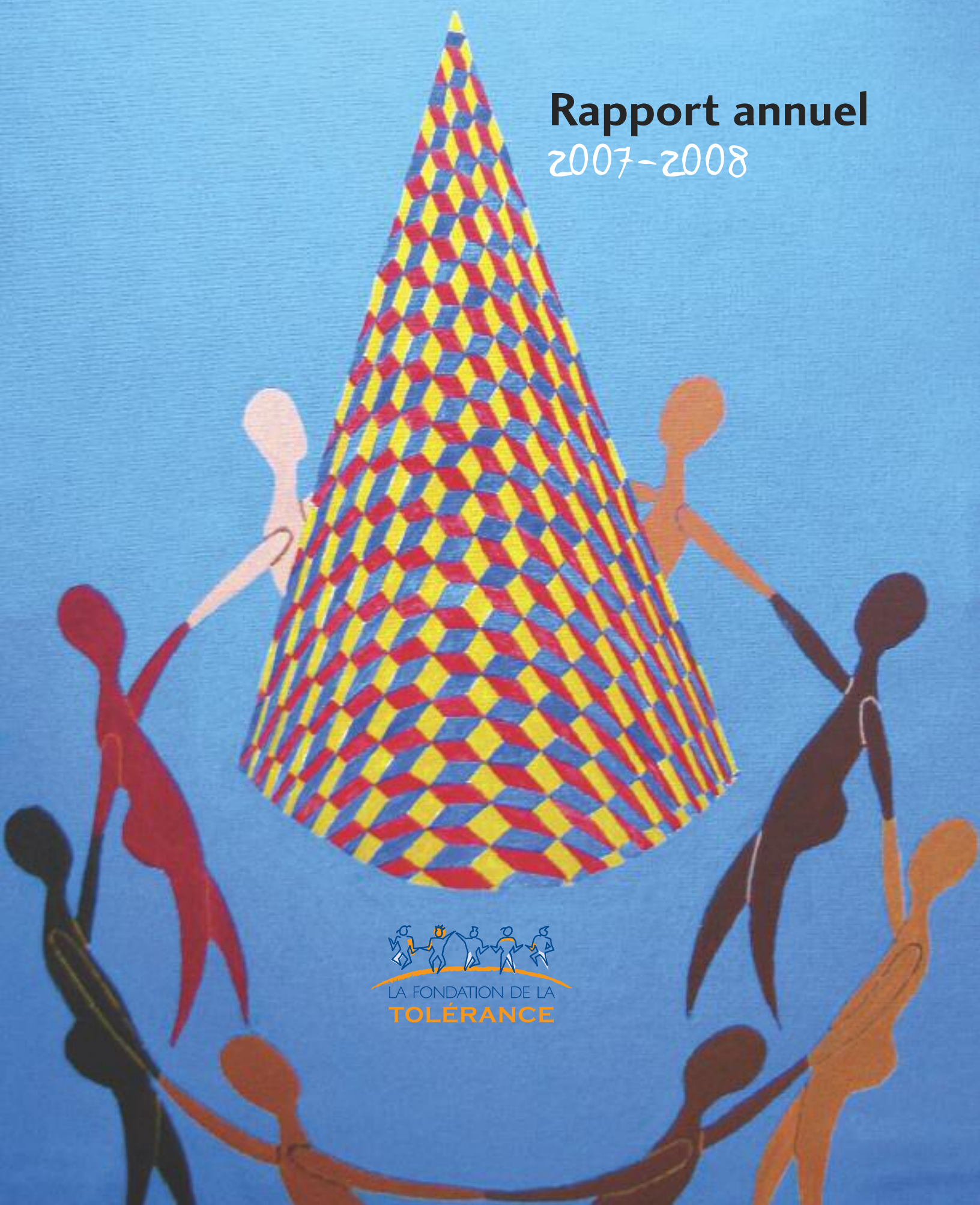


# Rapport annuel

2007-2008



## le message des co-présidents

### LE MESSAGE DES CO-PRÉSIDENTS

180, boul. René-Lévesque Est  
bureau 420  
Montréal (Québec)  
CANADA H2X 1N6

T (514) 842-4848  
TC (514) 842-7557  
C fdt@fondationtolerance.com  
I www.fondationtolerance.com

Pour faire un don et recevoir  
un reçu de charité,  
CHÈQUE LIBELLÉ À :  
LA FONDATION DE LA TOLÉRANCE  
NUMÉRO DE CHARITÉ :  
BN 892419946 RR 0001

Coordination du Rapport annuel :  
Assia Kada, Marc Gold, John Parisella,  
Zakaria Lingane  
Rédaction : Zakaria Lingane  
Révision : Martine Breuillaud  
Traduction vers l'anglais : Andrea Neuhofer  
Illustration de couverture : Anthony Benoit  
Conception graphique : Bomba Design

ISBN : 978-2-9809096-5-8  
Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2008  
BIBLIOTHÈQUE ET  
ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC  
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

© La Fondation de la tolérance, Montréal,  
Québec, 2008.  
LA REPRODUCTION TOTALE OU PARTIELLE  
DES TEXTES CONTENUS DANS CE DOCUMENT  
EST PERMISE À LA CONDITION D'EN INDIQUER  
CLAIREMENT LA PROVENANCE.  
Imprimé au Canada par Triograph inc.

Dans notre rapport annuel 2006-2007<sup>1</sup>, nous avons promis, en pleine controverse, de faire entendre notre voix auprès de la Commission Bouchard-Taylor sur les pratiques d'accommodements raisonnables reliées aux différences culturelles et religieuses. Parole tenue. *La Fondation de la tolérance* a apporté sa contribution aux grandes réflexions de la société québécoise sur la question de la pluralité en présentant son mémoire à la commission en décembre 2008<sup>2</sup>. Cette éducation, à la différence qu'accomplit *La Fondation de la tolérance* ainsi que d'autres organismes communautaires, a été reconnue et inscrite dans les recommandations du rapport final des commissaires. Ces derniers ont en effet insisté sur la nécessité, pour le gouvernement, de soutenir toutes les actions éducatives et de promotion de la diversité dans notre société.

Douze ans après sa création et malgré des années financières difficiles, *La Fondation de la tolérance* a œuvré sans relâche à ancrer son message de prévention et de sensibilisation dans les écoles québécoises. Cette action sera vigoureusement poursuivie en 2008-2009 avec notre troisième *Caravane*, conçue spécialement pour les jeunes de 12 à 14 ans. Prévenir, plutôt que guérir, rassembler, plutôt que diviser est le crédo de notre organisation. Aussi, pensons-nous, que la question des accommodements raisonnables, ce qui veut dire des exemptions sans « contrainte excessive » faites aux groupes minoritaires pour qu'ils se sentent partie prenante de la société, n'est pas vaine, si ces exemptions ne contreviennent pas aux valeurs de liberté et d'égalité de notre société.

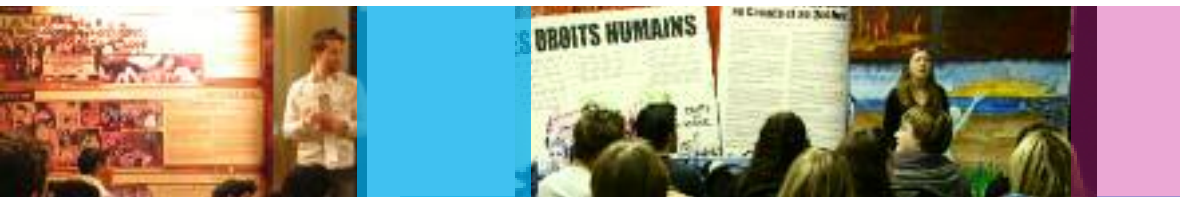
Le pluralisme et la tolérance ne sont pas seulement des débats d'idées concernant les adultes. Elles traversent les générations et préfigurent l'avenir de nos sociétés. En conséquence, l'éducation des jeunes à la différence et à la pluralité est l'objectif prioritaire de *La Fondation de la tolérance*. Notre activité éducative, *La Caravane de la tolérance*, cette année encore, a été la tribune de débats libres, passionnés et parfois contradictoires sur les enjeux et les compromis qu'exige la notion du mieux vivre ensemble avec nos différences et nos ressemblances.

À l'heure de la mondialisation, des migrations et des défis en matière de sécurité, nos sociétés sont confrontées à l'intolérance et aux affrontements, sur la quasi totalité de la planète. La réaction primaire, qui est de défense, consiste à se replier sur nous-mêmes, à fermer nos frontières et à questionner sérieusement nos efforts d'intégration interculturelle. Sans être alarmants, sachons-nous garder de manière prévisible des exclusions actuelles qui peuvent avoir de graves conséquences. Il y a donc un enjeu certain, pour l'avenir, de retisser les liens entre les communautés qui composent notre société.

Au-delà des grandes politiques d'État pour lutter contre toutes les formes de discrimination, ne négligeons pas l'importance des gestes individuels que nous pouvons tous poser, chaque jour, pour renforcer la cohésion de notre société. Dans ce sens, *La Fondation de la tolérance*, avec les *Caravanes* et le théâtre, continueront d'être des espaces de dialogue et d'échanges afin d'aider nos jeunes, de façon ludique et réflexive, à développer leur capacité d'exercer un jugement autonome, de mener une réflexion critique et de raisonner en termes éthiques afin de contrecarrer les influences qui conduisent à la peur et à l'exclusion de l'autre. Tel est le sens même de notre mission.

Marc Gold et John Parisella, coprésidents.

1. Le présent rapport couvre l'année financière de l'organisme qui débute en juillet 2007 et se termine le 30 juin 2008.  
2. Déjà en 2006, *La Fondation de la tolérance* a participé à la consultation publique consacrée à la définition de la *Politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination* du gouvernement du Québec.



## le MOT DE LA DIRECTRICE

Depuis mon entrée en fonction à *La Fondation de la tolérance*, au poste de la direction générale, je n'ai de cesse d'être interpellée sur le nom de notre organisation. Je dirais, sur son qualificatif social : « *tolérance* ». Est-ce une secte? Une organisation vouée au multiculturalisme? Tolérance par rapport à quoi? Ceux qui se questionnent sur notre nom, *La Fondation de la tolérance*, n'ont pas tout à fait tort. Porter ce nom suscite toujours une curiosité parfois mêlée de suspicion ou de présuppositions confuses, alors que cela devrait naturellement évoquer la capacité à vivre ensemble nos différences dans un respect mutuel. D'où nous vient une telle méfiance sinon cette ambivalence face au mot *tolérance*? Chaque fois que j'en ai l'occasion, je tente d'expliquer le malentendu que peuvent soulever notre nom, notre mission et nos soutiens financiers.

Les définitions du mot « *tolérance* », recensées dans la littérature, témoignent de toute son ambiguïté, selon l'usage que l'on veut bien en faire, selon l'école à laquelle on appartient, sans parler, parfois, du détournement de sens, comme dans l'expression « *tolérance zéro* » par exemple. Apporter des précisions sémantiques sur le mot « *tolérance* » nécessiterait plusieurs pages, si ce n'est un mémoire, tant la notion, a nourri philosophes, hommes politiques, défenseurs de droits de l'homme, simples citoyens, groupes minorisés, etc.

Certains des jeunes que nous rencontrons dans nos activités sont, eux aussi, confrontés aux sens et aux gestes qu'implique la *tolérance*. Quelques-uns vont même à l'assimiler à de la « *rectitude politique* ». Fort heureusement, une fois les ambiguïtés levées, la majorité des jeunes rêve d'un monde meilleur où les différences s'échangent et s'approprient.

Mais si la *tolérance* est difficile à définir, son contraire, l'intolérance, est plus facile à observer : stéréotype, stigmatisation, insultes, haine, violence, émeutes, guerres, génocides, etc. Intrinsèquement donc, l'intolérance engendre l'intolérance. Laissons les polémiques et passons à l'éthique du mot, à la *tolérance militante*, et, dans notre cas, à celle que nous proposons aux jeunes.

La *tolérance* consiste à respecter les opinions, les croyances qui ne sont pas les nôtres. La *tolérance* n'est pas une idée. C'est une manière de vivre; c'est une vertu; c'est aussi le goût du bonheur, l'humilité, l'ouverture, le droit d'être qui nous sommes puisque nous sommes tous différents face à l'autre et finalement, c'est accepter et recevoir l'autre d'égal à égal en une commune humanité.

À l'heure où nos sociétés démocratiques doivent relever les défis du multiculturalisme et des diverses formes de fondamentalisme religieux, se joue à chaque fois la question des limites du tolérable et de l'intolérable. Mais en fondant la *tolérance* sur le droit de l'individu à penser librement, par-là même, on en fixe la limite. Ce droit est égal pour toutes les consciences. La *tolérance* n'est pas un devoir, ni une neutralité, ni l'équivalent d'un compromis auquel il faut se plier au profit des « autres », dans la mesure où on a l'obligation de coexister avec des gens qui sont différents de soi. La *tolérance* doit être réciproque; sa réciprocité dérive de l'égalité du droit qui lui sert de fondement. Nous respecterons donc nos semblables dans leurs convictions, comme ils doivent nous respecter dans les nôtres. Dès lors, la *tolérance* ainsi comprise, ainsi définie, peut assurer à la société le bienfait de l'harmonie sociale.

La *tolérance* est un combat quotidien, on ne le dira jamais assez. Indéniablement, c'est la connaissance de l'autre qui amène à la *tolérance*. Aussi, grâce à l'Internet, à la mondialisation, aux écoles multiethniques, à l'éducation à la différence, à la science qui démolit les barrières raciales, nous en arrivons à penser que demain la *tolérance*, comme alternative à la discrimination, deviendra réalité. À force d'être en contact avec un message d'ouverture comme le nôtre, nous restons persuadés que demain nos jeunes seront plus solidaires, plus soucieux des libertés publiques et, qu'ils sauront percevoir les avantages dont ils pourraient eux-mêmes bénéficier à vivre dans une société plus tolérante.

Assia Kada, directrice générale.

## MISSION

Éveiller les consciences au respect des différences chez les hommes, les femmes et les jeunes; inciter chacun à connaître l'autre et à vivre harmonieusement avec lui dans le plein exercice des droits civiques, politiques, économiques et sociaux; sensibiliser les jeunes et les adultes à

l'impact négatif de la discrimination sous toutes ses formes; les conscientiser quant aux conséquences sociales de leurs décisions, en les invitant à poser un regard critique sur leurs valeurs, leurs croyances, leurs attitudes et leurs comportements.



## faits saillants 2007-2008



- La coprésidence de Marc Gold et de John Parisella, ainsi que l'engagement des membres bénévoles du comité exécutif et du conseil d'administration, ont donné un nouveau souffle à la gouvernance et aux réalisations de *La Fondation de la tolérance*.
- *La Caravane*, en français, a battu un nouveau record avec 29 écoles visitées en cette année scolaire, face aux 27 écoles dans l'exercice précédent.
- Pour la deuxième année consécutive, *La Caravane*, en anglais, a effectué sa tournée dans 20 écoles contre 11 écoles au cours de l'année scolaire 2006-2007.
- Sous l'initiative du sénateur Yoine Goldstein, ancien coprésident de *La Fondation de la tolérance*, le parlement fédéral à Ottawa a invité la *Caravane* pour une exposition publique suivie d'échanges avec les députés.
- La pièce de théâtre « *T'as aucune chance !* », sur le harcèlement et la violence chez les pairs, a effectué, avec un succès non démenti, sa 4<sup>e</sup> tournée annuelle.
- À la demande de nos partenaires scolaires, le site Internet a été entièrement renouvelé avec l'ajout d'une Zone jeunesse où sont mises en ligne des ressources ludopédagogiques qui permettront aux jeunes de poursuivre et d'approfondir leurs réflexions après le passage de *la Caravane*.
- La version anglaise du kit pédagogique destiné aux jeunes qui ont participé aux ateliers de *la Caravane*, a été publiée en octobre 2007 sous le titre *So We're all different, Now What?*
- Au chapitre financier, de nombreuses contributions sont venues soutenir nos actions.
  - La Banque Nationale a respecté son engagement à soutenir *La Fondation de la tolérance* pendant 3 ans en lui octroyant, pour la deuxième fois, 110 000 \$.
  - La Fondation Alex et Ruth Dworkin quant à elle, a reconduit son aide de 100 000 \$ pour une troisième année.
  - La Fondation Nussia et André Ainsenstadt a renouvelé sa confiance à *La Fondation de la tolérance* en lui accordant une aide de 60 000 \$.
  - Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles ainsi que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont soutenu le déploiement des activités des deux *Caravanes* pour un montant cumulé de 80 000 \$.
  - Le ministère du Patrimoine canadien a alloué une subvention de 171 000 \$ sur deux ans au *Projet Intolérance zéro* (étude d'impact sur l'influence de *la Caravane* auprès des jeunes, impression du *Guide d'accompagnement* et coûts d'opération de *la Caravane* pour 2008/2009). Cette contribution est la plus importante qu'ait accordée, à ce jour, le ministère à *La Fondation de la tolérance*.

## PRINCIPALES RÉALISATIONS

### Les Caravanes

D'emblée, une observation générale s'impose, même dans le milieu anglophone que *la Caravane* visitait pour la deuxième année consécutive : les jeunes et le personnel d'encadrement sont toujours réceptifs à cette interactivité que nous leur proposons et qui se distingue singulièrement des autres activités qui visitent leur milieu. Le soutien financier du gouvernement du Québec a été significatif pour le déploiement des *Caravanes*. Ainsi, l'aide financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport accordée aux écoles, a permis de financer la tenue de l'activité dans 8 écoles en milieu francophone et 6 en milieu anglophone. Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles a, quant à lui, financé une partie du déploiement de *la Caravane* dans 17 autres écoles francophones.

### La Caravane en français

Pour une 13<sup>e</sup> année, *la Caravane* en français a sillonné le Québec dans ses villes et ses régions. Ce sont 29 écoles qui ont reçu les ateliers de *la Caravane* dont 3 dans la région de la Capitale-Nationale, 1 en Mauricie, 1 en Estrie, 1 dans Chaudière-Appalaches, 1 dans Lanaudière, 2 dans les Laurentides, 5 en Montérégie, 1 dans le Centre-du-Québec, 1 à Laval et 13 à Montréal. Dans ces écoles, ce sont plus de 10 000 jeunes qui ont assisté aux ateliers de *la Caravane*.

L'actualité sur les « accommodements raisonnables » a marqué pour la deuxième année les ateliers de *la Caravane* en français. Les jeunes ont eu à cœur d'exprimer leur désir d'accepter l'immigration, mais pas au prix de remises en cause du mode de vie au Québec, notamment la neutralité de l'espace public en matière de religion. Grand nombre d'élèves, particulièrement dans les régions à dominante démographique homogène, décrivent les nouveaux arrivants comme des individus incapables de s'adapter à la culture majoritaire.

Au sein des écoles où il y a une certaine diversité ethnique, le discours est davantage nuancé. La majorité des élèves de ces écoles explique que la diversité de leur milieu ne représente pas un problème, que les élèves s'acceptent entre eux et que la société québécoise est aujourd'hui déjà largement multiethnique. Ces riches discussions ont été l'occasion, pour les animateurs, de défaire les préjugés et les exagérations médiatiques concernant les demandes d'accommodement, notamment de la part de groupes minoritaires religieux (Juifs, musulmans et Témoins de Jéhovah). Ils ont précisé à leurs différents auditoires, ce qu'est la jurisprudence concernant la notion d'accommodement raisonnable sans « contrainte excessive ». Les autres motifs de discrimination qui ont retenu l'attention, sont ceux concernant la condition sociale, l'orientation sexuelle, la religion et l'apparence physique et principalement celle des jeunes de tendance « Emo » — *emotional hardcore* — groupe largement et facilement ostracisé en raison de sa prétendue tendance émotionnelle et suicidaire.

## QUELQUES STATISTIQUES

■ Plus d'une décennie après sa création, les chiffres des visites des *Caravanes* sont révélateurs. En cette année scolaire 2007-2008, ce sont 17 632 jeunes, soit 7 % des 249 386 jeunes québécois des 590 écoles publiques et privées offrant le secondaire 3, 4 et 5 qui ont été rejoints, soit une légère hausse par rapport à 2006-2007. Cet auditoire fait de *La Caravane* l'une des activités éducatives les plus diffusées au Québec.

■ De 1995 à nos jours, à la grandeur du Québec, ce sont :

- 123 écoles francophones, soit 20% des écoles du réseau francophone de niveau 3, 4 et 5 qui ont accueilli *la Caravane* et 25 écoles anglophones, soit 24 % des établissements anglophones qui ont ouvert leurs portes à l'activité.
- Certaines écoles sont visitées plus d'une fois, ce qui totalise 233 visites dans 123 écoles pour *la Caravane* en français. Le taux moyen de rappel annuel de cette *Caravane* dans les écoles est très satisfaisant et traduit un sérieux ancrage dans le monde de l'éducation. Si nous considérons la période comprise entre 2002 et 2008 :
  - 15 écoles ont fait venir *la Caravane* 2 fois; 11 écoles à 3 reprises; 4 écoles à 4 reprises; 2 écoles à 5 reprises et 2 écoles à 6 reprises.
  - Pour *la Caravane* en anglais, 25 écoles ont fait appel à l'activité deux années consécutives (2006-2008), dont 30 % pour une 2<sup>e</sup> visite.
  - Pour la pièce de théâtre *T'as aucune chance !*, ce sont 95 écoles et maisons de jeunes visitées avec 4 tournées depuis 2002 pour un public de 42 150 spectateurs.
  - La pièce *La Gitane* a, quant à elle, visité 20 écoles en 2005-2006 pour un public estimé à 5 000 spectateurs.

Outre les activités scolaires, *la Caravane* a effectué des déploiements publics. Le premier a eu lieu le 31 mars 2008 au parlement d'Ottawa, à l'invitation du sénateur Yoine Goldstein, ancien coprésident de *La Fondation de la tolérance* et du Groupe parlementaire multipartite pour la prévention du génocide et autres crimes contre l'humanité. Cet événement faisait partie des efforts déployés par le groupe pour souligner le 14<sup>e</sup> anniversaire du génocide au Rwanda.

La *Conférence mondiale sur la prévention du génocide*, organisée par le Centre sur les droits de la personne et le pluralisme juridique de l'Université McGill, a accueilli *la Caravane* en octobre 2007. Cette rencontre internationale réunissait des survivants, des témoins, d'éminents théoriciens, des politiciens, des journalistes ainsi que des militants du monde entier, dont la vie a été à jamais changée par cet horrible crime contre l'humanité.

## ■ La Caravane en anglais

*La Caravane* en anglais vient d'avoir deux ans et elle a déjà doublé son public. En effet, ce sont 20 écoles qui ont en 2007-2008 accueilli ses ateliers, à savoir 2 à Laval, 2 à Ottawa, 1 dans les Laurentides, 2 en Montérégie, 2 en Estrie, 1 en Outaouais et 10 à Montréal pour un public total de 7 500 jeunes.

À l'instar de *la Caravane* en français, *la Caravane* en anglais restitue un bon portrait des préjugés et des discriminations à l'œuvre dans le milieu anglophone. Si certaines attitudes et réactions sont communes aux auditoires francophone et anglophone, d'autres particularités les opposent. Par exemple, les accommodements raisonnables ne suscitaient aucune opposition de la part des jeunes anglophones mêmes s'ils sont plus réservés sur le port du *kirpan* à l'école. Une explication réside sans doute dans l'importance de la diversité ethnique dans chacune des écoles anglophones qui influence les attitudes et les connaissances des jeunes face au multiculturalisme. Les élèves des zones urbaines ont une bonne connaissance des religions et des groupes ethniques et sont capables, dans les ateliers, d'apporter de nombreuses nuances face aux généralisations. Tout comme dans les écoles francophones homogènes, les rares écoles anglophones de ce type, particulièrement en milieu rural, ont une connaissance biaisée de la diversité de la société. Les jeunes des zones rurales nomment également les exclusions qu'ils vivent et qui sont fondées sur l'orientation sexuelle, la condition sociale et l'apparence physique.

La question linguistique fait débat. Certains jeunes anglophones perçoivent de l'agressivité dans la façon dont la langue française est protégée. Ils constatent que les préjugés persistants entre les deux groupes culturels et linguistiques, créent inévitablement certaines formes de discrimination.

### Écoles visitées par *La Caravane* en français 2007-2008

École secondaire Jean-de-Brébeuf (Québec)  
École secondaire du Phare (Sherbrooke)  
Polyvalente Saint-Georges-de-Beauce (Saint-Georges)  
École secondaire Mont-Bénilde (Sainte-Angèle)  
École secondaire Saint-Laurent (Saint-Laurent)  
École secondaire de Mortagne (Boucherville)  
Collège Notre-Dame (Montréal)  
École secondaire des Chutes (Rawdon)  
Polyvalente des Monts (Sainte-Agathe-des-Monts)  
Collège Saint-Charles-Garnier (Québec)  
Collège de Montréal (Montréal)  
École secondaire Curé-Antoine-Labelle (Laval)  
École secondaire Cité-des-Jeunes (Vaudreuil-Dorion)  
École secondaire de la Pointe-aux-Trembles (Montréal)  
Séminaire Saint-François (St-Augustin-de-Desmaures)

École secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry (Montréal)  
Pensionnat Saint-Nom-de-Marie (Montréal)  
Collège Bourget (Rigaud)  
École secondaire Jean Grou (Montréal)  
École secondaire Honoré-Mercier (Montréal)  
École secondaire Calixa-Lavallée (Montréal)  
École secondaire Félix-Leclerc (Pointe-Claire)  
Collège Mont-Saint-Louis (Montréal)  
École secondaire Dalbé-Viau (Lachine)  
École secondaire Georges-Vanier (Montréal)  
École secondaire Saint-Joseph (Saint-Hyacinthe)  
Polyvalente Bélanger (Saint-Martin)  
Polyvalente de Saint-Jérôme (Saint-Jérôme)  
École secondaire Wilfrid-Léger (Waterloo)



## dépl Déploiements publics publics

Parlement d'Ottawa (Ottawa)

Conférence mondiale pour la prévention du génocide, Université McGill (Montréal)

## écoles Écoles visitées par la Caravane en anglais 2007-2008

Laurier Senior High School (Laval)

Alexander Galt Regional High School (Lennoxville)

Richmond Regional High School (Richmond)

Heritage Regional High School (St-Hubert)

Pierrefonds Comprehensive High School (Pierrefonds)

D'Arcy McGee High School (Gatineau)

Rosemount High School (Montreal)

Vincent Massey Collegiate (Montreal)

John-Rennie High School (Pointe-Claire)

Howard S. Billings High School (Châteauguay)

John F. Kennedy High School (Montreal)

Laval Liberty High School (Laval)

Riverdale High School (Pierrefonds)

Lester B. Pearson High School (Montreal)

Vanguard Intercultural High School (Westmount)

Lake of Two Mountains High School (Deux-Montagnes)

Sourp Hagop Armenian School (Montreal)

St-Paul High School (Ottawa)

Mother Teresa High School (Ottawa)

Selwyn House School (Westmount)

### ■ L'étude d'impact de la Caravane sur les jeunes

Grâce à un financement conjoint de nos partenaires privés et de Patrimoine canadien dans le cadre du *Projet Intolérance zéro*, une étude d'impact a été conduite par la coopérative de travail *Interface* afin de mesurer la portée des thématiques de *la Caravane* sur les jeunes, avant et après le passage de l'activité. Ce sont 4 écoles anglophones et 4 écoles francophones, dont 3 en milieu rural ou semi-rural, qui ont participé à la recherche. Celle-ci a pour but d'étudier la compréhension du processus « Préjugés, discrimination-tolérance-génocides » selon plusieurs critères. Entre autres, la compréhension théorique, la légalité ou l'illégalité de la discrimination, la connaissance des chartes, la nature des réactions face aux préjugés et à la discrimination selon le sexe, l'appartenance linguistique, l'origine socioéconomique, etc... Les résultats de cette étude seront publiés à la fin de l'été 2008.



7



### Écoles visitées par *T'as aucune chance!* 2007-2008

Séminaire Saint-François (Saint-Augustin-de-Desmaures)

École secondaire le Chêne-Bleu (Pincourt)

École secondaire des Chutes (Rawdon)

École secondaire André-Laurendeau (Saint-Hubert)

Polyvalente des Monts (Sainte-Agathe-des-Monts)

École secondaire Jean-Jacques-Bertrand (Farnham)

Collège Saint-Charles-Garnier (Québec)

École Pierre-Brosseau (Brossard)

Collège Saint-Louis (Lachine)

École secondaire Dalbé-Viau (Lachine)

École secondaire Sacré-Coeur (Granby)

École secondaire des Sources (Dollard-des-Ormeaux)

Collège de Montréal (Montréal)

École secondaire Saint-Roch-de-l'Achigan (Saint-Roch-de-l'Achigan)



### ■ Le théâtre participatif *T'as aucune chance!*

Les potentialités éducatives du théâtre ont toujours été évidentes dans le monde de l'éducation. En effet, la pièce de théâtre « *T'as aucune chance!* » (Prix de l'Académie de théâtre 2005) amuse en même temps qu'elle éduque. C'est là, une des clés de son succès, ce qui explique aussi sa longévité avec cette 4<sup>e</sup> tournée consécutive.

À l'instar des années précédentes, grâce au soutien financier de la Banque Nationale, ce sont 3151 spectateurs émus de 14 écoles qui ont assisté à ses 26 représentations, ce qui porte à 42 150 le nombre total de jeunes Québécois qui auront vu la pièce depuis son lancement. La moitié des écoles visitées en cette année scolaire 2007-2008 avaient déjà invité la pièce l'année précédente en raison de son impact sur les jeunes dans la prévention des phénomènes de harcèlement à l'école.

### ■ La Semaine d'actions contre le racisme (SACR) et le Festival de films sur les droits de la personne de Montréal (FFDPM)

Cette année encore, *La Fondation de la tolérance*, comme membre du comité organisateur, s'est impliquée dans les activités de la Semaine d'actions contre le racisme du 20 au 30 mars 2008. Le thème de cette 9<sup>e</sup> édition était « Droits de cité : les jeunes dans la ville », pour souligner les discriminations que vivent les jeunes en raison de leur âge ou de leur communauté d'appartenance.

Les droits de cité des jeunes encouragés par l'UNESCO favorisent ainsi le droit de vivre « la » ville sans être harcelés, le droit à l'éducation, de manger à sa faim, d'être en sécurité et de participer, en tant que citoyen à part entière, à l'élaboration et au développement de la société civile.

*La Fondation de la tolérance* a également participé au Festival de films sur les droits de la personne de Montréal, qui, dans le cadre de la SACR, célébrait cette année sa troisième édition. Membre du *Human Rights Film Network*, le FFDPM propose d'entendre et de voir, à travers une sélection nationale et internationale de documentaires et de films, les réalités de ceux dont les droits les plus fondamentaux sont bafoués. Cet événement a donné l'occasion à *La Fondation de la tolérance* de décerner, pour la première fois, son *Prix québécois du documentaire engagé*, accordant ainsi un montant de 2 000 \$ au réalisateur Yves Langlois pour son film *Le Dernier envol*. Ce documentaire dépeint avec un réalisme cru la vie d'un homme sévèrement handicapé, en lit roulant, qui repousse les limites du possible pour vivre avec dignité et gaieté tout en maintenant un esprit combatif.





## ■ Une troisième refonte du site Internet

Pour la troisième fois de son existence, *La Fondation de la tolérance* bâtit un nouveau site Internet plus chaleureux, bilingue et dynamique pour répondre à son développement et aux commentaires de ses partenaires. Ce nouveau site a deux interfaces : une Zone corporative et une Zone jeunesse (disponible uniquement en français pour le moment). La Zone corporative présente l'historique, les activités courantes et la mission de *La Fondation de la tolérance* ainsi que de nombreuses informations pratiques pour nos partenaires scolaires et le public.

La Zone jeunesse, suggérée par nos partenaires scolaires, conforte notre mission éducative car l'Internet est le médium privilégié des jeunes. Tous nos contenus pédagogiques, ainsi que des quiz, un blogue, des jeux, des concours et des informations diverses sur la discrimination et les génocides, sont désormais en ligne afin de permettre aux jeunes de poursuivre leurs réflexions bien après le départ de *la Caravane*. Innovatrice, cette Zone jeunesse se veut évolutive avec un contenu ludoéducatif et diversifié qui permettra aux internautes de s'y retrouver pour apprendre, discuter, échanger et jouer dans un univers virtuel et captivant.

## ■ La participation à la Commission Bouchard-Taylor

Au mois de décembre 2007, *La Fondation de la tolérance* a présenté son mémoire à la Commission Bouchard-Taylor mise sur pied par le gouvernement du Québec pour donner un avis éclairé sur ce que l'on a appelé les « accommodements raisonnables ».



*La Fondation de la tolérance* a insisté sur plusieurs points qui ont été retenus dans les recommandations des commissaires :

redonner un crédit moral aux chartes, rechercher un modèle de laïcité qui tienne compte de notre histoire, mieux se servir des balises juridiques existantes, considérer l'accommodement raisonnable comme une mesure d'inclusion. Mais aussi éviter le multiculturalisme cloisonnant, rétablir le dialogue et partager une citoyenneté inclusive, devancer les interrogations du public sur la pluralité grâce à l'éducation et la sensibilisation, agir contre le racisme et la discrimination, préserver l'héritage français du Québec et enseigner les obligations citoyennes aux nouveaux immigrants. Seule notre demande de création d'institutions pour répondre aux demandes d'accommodements par la médiation n'a pas été retenue.

La qualité du travail de terrain qu'accomplit *La Fondation de la tolérance* dans la lutte contre les discriminations a été saluée par les commissaires qui ont recommandé, dans leur rapport au gouvernement, la nécessité de soutenir notre action éducative qui permet de faire connaître à la majorité de la population la réalité plurielle de notre société. En faisant valoir son point de vue à la Commission, *La Fondation de la tolérance* voulait faire entendre une voix lucide et impartiale sur tous les enjeux de société qui nécessitent un constant travail de tolérance et de dialogue.



## RESSOURCES HUMAINES

Une équipe de neuf professionnels a assumé la gestion courante de l'organisme et l'activité phare qu'est *la Caravane* dans ses deux versions. Le théâtre, quant à lui, s'est appuyé sur cinq comédiens professionnels. Cette année encore, la vocation même de *La Fondation de la tolérance* a été un facteur motivant pour son personnel qui, bien que peu nombreux, a su accomplir le travail avec efficacité et professionnalisme, comme en témoignent les commentaires positifs de nos partenaires scolaires.

### Félicitations à l'équipe

#### Administration et direction éducative

Assia Kada, directrice générale

Zakaria Lingane, coordonnateur de projets

Andréanne Pâquet, assistante à la direction

#### Caravane en français

Mariane Lafrance, animatrice-recherchiste

Emilie Beaulieu-Guerette, animatrice-recherchiste

Maude Fauteux, animatrice-recherchiste

#### Caravane en anglais

Ruth Morrisson, animatrice-recherchiste

Sébastien Fekete, animateur-recherchiste

Anna Tyszkiewicz, animatrice-recherchiste

#### Théâtre

Ariel Ifergan, auteur / metteur en scène

Alexandre Frenette, assistant / comédien

Brigitte Tremblay, comédienne

Jean-Pascal Fournier, comédien

Dominique Hamel, musicien / comédien

Francis Roberge, musicien / comédien

## LES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU COMITÉ EXÉCUTIF ET DES COMITÉS D'ACTION

Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois et le comité exécutif 10 fois en cette année financière. Afin de poursuivre sa restructuration et sa croissance suite aux recommandations du rapport diagnostic organisationnel de *La Fondation de la tolérance* réalisé par la firme *Strataide* en 2007, de nombreux sous-comités d'actions ont été mis en place : gouvernance, finances, ressources humaines, marketing et développement.

Le comité ressources humaines a participé au recrutement des animateurs recherchistes et débuté ses travaux sur la redéfinition des tâches des employés, la rémunération et les avantages sociaux. Cela dans le but d'améliorer et de fidéliser les ressources humaines.

Le comité finances a poursuivi la consolidation financière de l'organisme par la mise en place d'un système avec des règles comptables à suivre.

Le comité gouvernance s'est penché sur la réforme des statuts et règlements intérieurs de l'organisme qui méritaient une mise à jour après 12 années d'existence.

Le comité marketing et développement a commencé l'organisation d'un événement conjoint de levée de fonds et de remise d'un prix de la tolérance.

### La Fondation de la tolérance remercie tous ses membres bénévoles qui l'aident à accomplir sa mission

Membres du Conseil d'administration et du comité exécutif au 30 juin 2008

M. Marc Gold, coprésident\*

M. John Parisella, coprésident\*

M. Viken Afarian

Mme Rivka Augenfeld

M. Max R. Bernard

M. Brian Bronfman

M. Ghislain Dufour

M. Jack Dym

Sénateur Yoine Goldstein\*

M. Maurice Hébert\*

M. Thomas O. Hecht

M. Elliot Lifson

M. Reford MacDougall

Mme Monette Malewski\*

M. Herbert Marx

Mme Nicole Ranger\*

Mme Dorothy Reitman

Mme Nicole Rondou\*

Mme Dorith Toledano

M. Arlindo Vieira

M. Stephen A. Vineberg\*

M. Gary Waxman

\* Membres du comité exécutif

## BÉNÉVOLES, COLLABORATEURS, PARTENAIRES ET EMPLOYÉS *merci*

MERCI à toutes ces personnes qui ont soutenu les activités et les projets de *La Fondation de la tolérance*.

Votre engagement personnel et votre soutien professionnel sont des atouts précieux.

### PRIORITÉS POUR 2008-2009

Les priorités de *La Fondation de la tolérance* pour 2008-2009 s'inscrivent à la fois dans le renforcement des activités courantes, la structuration de la gouvernance et du fonctionnement interne de l'organisme et le développement de nouveaux outils d'éducation. Pour assurer son développement, *La Fondation de la tolérance* mettra en œuvre plusieurs activités pour l'année scolaire 2008-2009.

- > Après les deux *Caravanes* en version française et anglaise, une troisième *Caravane en français* sera bientôt conçue pour l'automne 2008. Dès la rentrée 2008-2009, cette nouvelle *Caravane de la tolérance* offrira des ateliers aux élèves de secondaire 1 et 2, clientèle du premier cycle qui n'était pas desservie auparavant par l'organisme. Cette activité répond à la demande croissante de nos partenaires scolaires soucieux de prévenir le rejet et l'intolérance chez les plus jeunes élèves en les encourageant à être des vecteurs de changement dans leur milieu.
- > Le site Internet, refondu et mis en ligne au mois de mai 2008, sera rodé et amélioré au cours des mois à venir pour en faire une des principales vitrines de nos activités, notamment sa Zone jeunesse interactive. Une recherche de financement sera faite pour offrir cette Zone jeunesse en anglais puisqu'elle n'existe pour le moment qu'en français.
- > Sous la houlette du comité marketing et développement, une réflexion a été conduite sur la nécessité de décerner un prix de la tolérance. Ce prix de *La Fondation de la tolérance* vise à récompenser, chaque année, cinq actions exemplaires et exceptionnelles en lien étroit avec des valeurs humanistes, de tolérance et de rapprochement interculturel dans les domaines suivants : éducation, communautaire, médias, affaires et art.
- > Les objectifs du financement durable et la recherche d'une subvention récurrente auprès du gouvernement du Québec demeurent une priorité incontournable pour *La Fondation de la tolérance* et ce, malgré un léger répit financier dû à la générosité de nos principaux donateurs corporatifs et individuels. La sollicitation d'autres partenaires financiers potentiels, se poursuivra afin qu'ils s'impliquent et participent à notre tâche éducative et sociale.

### CONCLUSION

En 12 années d'engagement auprès de la communauté, *La Fondation de la tolérance* a gagné l'estime de milliers de jeunes et d'un grand nombre d'adultes, parents et enseignants, tout en poursuivant le même objectif : évoluer et maintenir un niveau élevé d'éducation à la différence. La scène politique et sociale du Québec en cette année scolaire 2007-2008 a été profondément marquée par la controverse médiatisée des accommodements raisonnables. Les conclusions des commissaires Bouchard et Taylor insistent sur l'affirmation de l'égalité et son corrélat, le principe de non-discrimination qui constituent l'un des fondements des démocraties modernes. Ils ont aussi rappelé que nombre de personnes immigrantes, notamment arabes et musulmanes, étaient exclues du marché du travail. Le devoir de l'État consiste à assurer à l'ensemble des citoyens les mêmes chances, et ce, dans tous les domaines de la vie sociale, politique et économique. La tâche est lourde, mais les solutions sont à portée si l'on a la volonté, tous ensemble, de corriger les situations discriminatoires.

Le débat sur la laïcité et la place de la religion ont accentué la frilosité de certains de nos concitoyens. Dans ce contexte, *La Fondation de la tolérance* a préféré amoindrir les inquiétudes en délivrant aux jeunes qu'elle rencontrait, un vrai message de lutte contre le racisme, les discriminations, le mépris des uns envers les autres. Ce discours, que nous avons fait nôtre, s'inscrit dans l'importance des gestes

individuels ou collectifs que nous pouvons tous poser, sur une base quotidienne, afin de tendre vers une société plus juste et plus respectueuse de la dignité humaine, dans toute sa diversité.

Le respect des droits humains n'est jamais un acquis. Les adultes, mais aussi les jeunes doivent apprendre à les défendre et à se départir d'une certaine forme de laxisme qui consiste à ne plus croire en rien. Peu réalisent que la solution des problèmes mondiaux est locale, voire individuelle. Confrontés à l'escalade de l'intolérance autour de nous, nous ne devons pas attendre des gouvernements ou des institutions qu'ils agissent seuls. Car pour que la tolérance devienne un principe actif et déploie ses effets, il lui faut s'incarner dans des individus et dans des situations. En ce sens, on doit se souvenir des propos de Mme Eleanor Roosevelt, qui fut engagée dans l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme en 1948 : « *Où commencent les droits de la personne ? Tout près de chez nous, en des lieux si près et si petits qu'ils ne figurent sur aucune carte du monde. Pourtant, c'est le monde d'une personne : le quartier où elle vit, l'école qu'elle fréquente, l'usine, la ferme ou le bureau où elle travaille. Là où tout homme, toute femme et tout enfant cherche la justice, des chances égales, une dignité universelle sans discrimination. Si ces droits ne veulent rien dire dans ces lieux, ils ne veulent rien dire nulle part. Sans une action des citoyens pour les préserver près de chez nous, nous chercherons en vain le progrès sur la planète.* »

**LA FONDATION DE LA TOLÉRANCE**  
**Résultats**  
**Exercice terminé le 30 juin**

	2008	2007
<b>PRODUITS</b>		
Subvention - Patrimoine Canada	36 899 \$	-
Subvention - Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	34 200	50 000
Apports - Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	15 000	15 000
Subvention - Ministère des Affaires municipales et des Régions	2 211	-
Autres apports et dons	40 772	33 865
Apports - Banque Nationale	110 000	110 000
Apports - Fondation Nussia et André Aisenstadt	68 592	60 000
Apports des écoles	87 770	65 944
Apports - Fondation Alex et Ruth Dworkin	100 000	100 000
Pièce de théâtre	10 800	8 200
Amortissement des apports reportés - Ministère des Affaires municipales et des Régions	7 558	7 558
Amortissement des apports reportés - Fondation Nussia et André Aisenstadt	33 120	33 120
	<b>546 922</b>	<b>483 687</b>
<b>CHARGES</b>		
Activités - Caravanes	205 726	138 534
Salaires et charges sociales	124 133	87 349
Amortissement	44 933	52 120
Projet Intolérance zéro	36 933	-
Activités - théâtre	36 803	35 604
Adaptation et outils	31 791	-
Honoraires professionnels	29 393	22 954
Loyer	22 231	22 813
Frais de bureau	20 414	8 718
Télécommunications	4 227	5 604
Taxes et assurance	3 036	3 216
Intérêts et frais bancaires	980	823
Événements spéciaux	-	10 315
	<b>560 625</b>	<b>388 050</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>(13 703) \$</b>	<b>95 637 \$</b>

CES DONNÉES SONT TIRÉES DES ÉTATS FINANCIERS 2007-2008 DE LA FONDATION DE LA TOLÉRANCE, VÉRIFIÉS PAR TREMBLAY GUERTIN CA INC., MEMBRES DU GROUPE HÉBERT CRISPO, COMPTABLES AGRÉÉS. CONTACTEZ LA FONDATION DE LA TOLÉRANCE OU CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET POUR LA VERSION COMPLÈTE DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS.

**LA FONDATION DE LA TOLÉRANCE**  
**BILAN**  
**30 juin 2008**

	2008	2007
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	36 797 \$	41 460 \$
Placements temporaires, taux variant entre 2.70 % et 3.05 %	105 000	-
Débiteurs	32 516	148 420
Frais payés d'avance	5 826	5 732
	80 139	195 612
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)</b>	<b>127 070</b>	<b>168 828</b>
	<b>307 209 \$</b>	<b>364 440 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Créditeurs	33 474 \$	20 390 \$
<b>APPORTS REPORTÉS</b>	<b>122 033</b>	<b>178 645</b>
	<b>155 507 \$</b>	<b>199 035 \$</b>
<b>ACTIFS NETS</b>		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉS	5 037	6 117
	146 665	159 288
	151 702	165 405
	<b>307 209 \$</b>	<b>364 440 \$</b>

Pour le conseil d'administration,

*Marc Gold*

administrateur

*J. J. J. J.*

administrateur

*merci*

**À TOUS NOS DONATEURS INSTITUTIONNELS ET INDIVIDUELS**



**Patrimoine canadien** Canadian Heritage



La Fondation Alex et Ruth Dworkin

**Québec**



• Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles  
 • Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
 • Ministère des Affaires municipales et des Régions

La Fondation Nussia et André Aisenstadt



**BANQUE NATIONALE DU CANADA**



Fondation de la famille Brian Bronfman

**LA FONDATION DE LA TOLÉRANCE**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**30 JUIN 2008**

**LA FONDATION DE LA TOLÉRANCE**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**30 JUIN 2008**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport des vérificateurs	
Résultats.....	1
Évolution des actifs nets .....	2
Bilan.....	3
Flux de trésorerie .....	4
Notes complémentaires.....	5 - 7

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs de  
**LA FONDATION DE LA TOLÉRANCE**

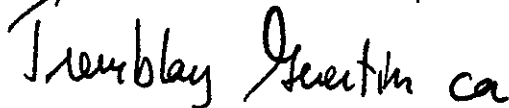
Nous avons vérifié le bilan de LA FONDATION DE LA TOLÉRANCE au 30 juin 2008 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la société tire des produits d'apports dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants, aux résultats nets, aux actifs nets et à l'actif.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avons été en mesure de vérifier l'intégralité des apports mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2008 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les chiffres donnés à des fins de comparaison ont été vérifiés par d'autres vérificateurs.



TREMBLAY GUERTIN CA INC.  
Société de Comptables Agréés

Brossard, Québec  
Le 27 août 2008

---

TREMBLAY GUERTIN CA INC., SOCIÉTÉ DE COMPTABLES AGRÉÉS

6400 AV AUTEUIL, BUREAU 400 • BROSSARD (QUÉBEC) CANADA • J4Z 3P5

TÉL. (450) 671-1000 • MTL (514) 951-6423 • FAX (450) 671-9131

[www.groupehebertcrispo.com](http://www.groupehebertcrispo.com)

**LA FONDATION DE LA TOLÉRANCE  
RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2008**

	2008	2007
<b>PRODUITS</b>		
Subvention - Patrimoine Canada	36 899 \$	- \$
Subvention - Ministère de l'immigration et des communautés culturelles	34 200	50 000
Subvention - Ministère de l'éducation, des loisirs et du sports	15 000	15 000
Subvention - Ministère des affaires municipales et des régions	2 211	-
Autres apports et dons	40 772	33 865
Apports - Banque Nationale	110 000	110 000
Apports - Fondation Nussia et André Aisenstadt	68 592	60 000
Apports des écoles	87 770	65 944
Apports - Fondation Alex et Ruth Dworkin	100 000	100 000
Pièces de théâtre	10 800	8 200
Amortissement des apports reportés - Ministère des affaires municipales et des régions	7 558	7 558
Amortissement des apports reportés - Fondation Nussia et André Aisenstadt	33 120	33 120
	<b>546 922</b>	<b>483 687</b>
<b>CHARGES</b>		
Activités - caravanes	205 726	138 534
Salaires et charges sociales	124 133	87 349
Amortissement des immobilisations corporelles	44 933	52 120
Projet tolérance zéro	36 958	-
Activités - théâtre	36 803	35 604
Adaptation et outils	31 791	-
Honoraires professionnels	29 393	22 954
Loyer	22 231	22 813
Frais de bureau	20 414	8 718
Télécommunications	4 227	5 604
Taxes et assurance	3 036	3 216
Intérêts et frais bancaires	980	823
Événements spéciaux	-	10 315
	<b>560 625</b>	<b>388 050</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>(13 703) \$</b>	<b>95 637 \$</b>



**LA FONDATION DE LA TOLÉRANCE  
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2008**

	Investis en immobi- lisations	Non affectés	2008 Total	2007 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	6 117 \$	159 288 \$	165 405 \$	69 768 \$
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	(4 255)	(9 448)	(13 703)	95 637
<b>INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>	3 175	(3 175)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	5 037 \$	146 665 \$	151 702 \$	165 405 \$

**LA FONDATION DE LA TOLÉRANCE**  
**BILAN**  
**30 JUIN 2008**

	2008	2007
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	36 797 \$	41 460 \$
Placements temporaires, taux variant entre 2,70 % et 3,05 %	105 000	-
Débiteurs (note 3)	32 516	148 420
Frais payés d'avance	5 826	5 732
	<b>180 139</b>	195 612
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)</b>	<b>127 070</b>	168 828
	<b>307 209 \$</b>	<b>364 440 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Créditeurs et salaires à payer	33 474 \$	20 390 \$
<b>APPORTS REPORTÉS</b>	<b>122 033</b>	178 645
	<b>155 507</b>	199 035
<b>ACTIFS NETS</b>		
<b>INVESTIS EN IMMOBILISATIONS</b>	<b>5 037</b>	6 117
<b>NON AFFECTÉS</b>	<b>146 665</b>	159 288
	<b>151 702</b>	165 405
	<b>307 209 \$</b>	<b>364 440 \$</b>

**Pour le conseil d'administration,**

\_\_\_\_\_ administrateur

\_\_\_\_\_ administrateur

**LA FONDATION DE LA TOLÉRANCE  
FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2008**

	2008	2007
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(13 703) \$	95 637 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	44 933	52 120
Amortissement des apports reportés	(40 678)	(40 678)
	(9 448)	107 079
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	128 894	(113 457)
	119 446	(6 378)
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 175)	(122 166)
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Variation des apports reportés	(15 934)	119 983
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>100 337</b>	<b>(8 561)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>41 460</b>	<b>50 021</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>141 797 \$</b>	<b>41 460 \$</b>
<b>CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	36 797 \$	41 460 \$
Placements temporaires	105 000	-
	141 797 \$	41 460 \$

**LA FONDATION DE LA TOLÉRANCE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**30 JUIN 2008**

---

**1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La Fondation a pour mandat de promouvoir la communication et la compréhension en implantant des stratégies et des programmes visant à favoriser les échanges et la tolérance à tous les échelons de la société.

La Fondation, constituée en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes est un organisme enregistré.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

***Utilisation d'estimations***

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

***Constatation des produits***

La fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les subventions et les apports liés à l'acquisition des immobilisations sont reportés et amortis selon la même méthode que les immobilisations s'y rattachant.

***Immobilisations corporelles***

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

**LA FONDATION DE LA TOLÉRANCE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**30 JUIN 2008**

**3. DÉBITEURS**

	2008	2007
Apports à recevoir	19 350 \$	136 629 \$
Taxes de vente	12 660	11 791
Intérêts à recevoir	506	-
	<b>32 516 \$</b>	<b>148 420 \$</b>

**4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2008		2007	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipements informatique	6 394 \$	4 322 \$	2 072 \$	1 861 \$
Matériel et équipements	39 991	37 019	2 972	3 052
Caravanes	227 660	105 634	122 026	163 915
	<b>274 045 \$</b>	<b>146 975 \$</b>	<b>127 070 \$</b>	<b>168 828 \$</b>

**5. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

Les engagements pris par la société en vertu de baux totalisent 39 857 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2009	24 238 \$
2010	12 619 \$
2011	1 000 \$
2012	1 000 \$
2013	1 000 \$

**6. INSTRUMENTS FINANCIERS*****Juste valeur***

Les justes valeurs de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs et des créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

**LA FONDATION DE LA TOLÉRANCE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
30 JUIN 2008**

---

**7. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certains chiffres de l'exercice 2007 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2008.